

Formule de procès verbal de cour martiale permanente

Procès verbal d'une cour martiale permanente tenue à No. 4. District Depot, C.A.
le septième jour de juin 1946 à 1120 heures,

pour le procès de D-710292 Fusilier Armand BLEAU
Matricule Grade Nom et prénoms

Les Fusiliers de Sherbrooke, CA, att'd to No. 4 District Depot, CA
Unité Détachement, le cas échéant

PRÉSIDENT: Major Jacques BOUSQUET, Quartiers-Généraux, District Militaire No. 4

PROCURFUR: Capitaine R. MATHIEU
Grade Nom et prénoms

Quartiers-Généraux District Militaire No. 4
Unité Détachement, le cas échéant

OFFICIER DÉFENSEUR: Lieutenant L. HAMELIN
Grade Nom et prénoms

C.I.C., CA No. 4 District Depot, CA
Unité Détachement, le cas échéant

VERDICT

La cour déclare l'accusé, D-710292, Fusilier Armand BLEAU, Les Fusiliers de Sherbrooke, CA, attached to No. 4 District Depot, CA, coupable à l'égard du premier chef d'accusation et coupable à l'égard du deuxième chef d'accusation.

SENTENCE:

La cour condamne l'accusé, D-710292, Fusilier Armand BLEAU, Les Fusiliers de Sherbrooke, CA, attached to No. 4 District Depot, CA, à la détention pendant vingt mois.

Extracts entered as No. 4545 in the
Records of Courts-Martial kept in the
office of the Judge Advocate-General
this 13 day of June 1946

Montréal-Sud, P.Q. ce septième jour de juin 1946

(Jacques Bousquet)
Président de la cour martiale permanente.